

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux le 1^{er} mars à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 18 février 2022, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjointes ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

Absent excusé : DENIS Yannick

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 9/12/ 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Travaux

- Deux contrats existent actuellement avec la SAUR : un pour l'hydrocurage, un pour la vidange de la station. Un troisième contrat concernant la maintenance pourrait être conclu.
- Le terrain de pétanque à côté du stade est achevé
- Modification de la circulation rue des écoles avec une partie de la voie à double sens entre la place de l'église et la salle des associations.
- Le tractopelle est toujours en panne
- La commission voirie se réunira d'ici 15 jours afin de préparer les investissements en matériel
- Dans l'appartement communal désormais vacant, l'état des lieux a été effectué ainsi que les travaux de peinture prévus.
- Les lampes ont toutes été changées dans le chœur de l'église
- La commission bâtiment travaille actuellement sur 2 axes : rénovation de l'extérieur du bâtiment mairie-salle de fêtes ; mise en place de structures modulaires au stade pour remplacer les bâtiments existants

2. Bilan financier

Mr le maire présente le compte administratif :

- En fonctionnement, 394 472,05 € ont été dépensés pour 568 862,31€ prévus.
- En investissement, les dépenses atteignent 125 036,44€ pour 295 558,03€ prévus.
- Résultat à la clôture de l'exercice : 277 184,92€

La commission finances s'est réunie courant février pour préparer le prochain budget.

3. Recensement

Il vient de s'achever. Nicolle Bourdier signale des conditions de travail plus difficiles qu'habituellement pour les deux agents recenseurs.

4. Achats de terrains

- Signature par Mr le maire de l'acte concernant le terrain appartenant à la famille Clément (parcelle située juste avant le stade)
- Mr Denis est vendeur d'une parcelle de 6050m² au bout de la rue Vicare (Zone AU). Le conseil souhaite se porter acquéreur et confie à Mr le maire le soin de négocier le prix.

5. CALITOM

En réponse aux polémiques apparues notamment dans la presse locale, Marie-Hélène Boisseau, déléguée communautaire auprès de Calitom fait le point sur la politique de traitement des déchets ménagers et sur l'étude du réseau des déchetteries. Un document synthétique est remis à chaque conseiller.

6. Elections

Chaque conseiller est invité à s'inscrire sur un créneau de 2 heures afin de tenir le bureau de vote lors des prochaines élections présidentielles. Mr le maire enverra le tableau récapitulatif.

7. Questions diverses

- Le repas des aînés aura lieu le 30 avril. Traiteur : JF Romain, Musique : M. Quintard. Nicolle Bourdier et Marie-Hélène Boisseau se chargent de la préparation des invitations et des menus.
- Vaccination : fermeture du centre de La Rochefoucauld le 9 mars
- Téléthon : cérémonie de clôture le 4 mars
- Loto du comité des fêtes : dimanche 6 mars
- Conférence sur la préhistoire à la salle de fêtes : samedi 6 août
- Frairie et vide-greniers : 3 et 4 septembre
- La convention avec l'établissement public foncier est signée.
- Mr le maire soumet à la réflexion la possibilité de se porter acquéreur de la maison de la famille Villechalanne (Bâtiments et jardin) pour faire du locatif. La commission bâtiments demande une visite.
- En soutien au peuple Ukrainien, le drapeau de l'Ukraine a été commandé pour être mis en place sur la mairie. Mr le maire propose par ailleurs d'inscrire le logement communal vacant en préfecture afin d'accueillir des réfugiés si nécessaire. Le conseil est d'accord.
- Une réunion a eu lieu concernant l'aménagement du carrefour entre la route de Puybrunet et la D13

- Le parc naturel Limousin-Périgord souhaite s'agrandir sur le Montbronnais. Toutefois, le maire d'Eymouthiers s'y oppose.
- L'association des anciens combattants de Marillac a été dissoute. Une nouvelle association regroupant Marillac et La Rochefoucauld-en-Angoumois est créée sous la présidence d'Henri Polman
- Rappel par voie d'affichage de la nécessité de capturer le frelon asiatique dès le 15/02
- Les pompiers ont effectué 7 interventions sur la commune depuis le début de l'année
- Marie-Hélène Boisseau propose de préparer le dossier « Villes et villages fleuris » permettant à la commune de conserver son label.
- L'opération « 1000 cafés » est transmise à Barbara Couvry-Giroux
- Yann Borrega demande pourquoi le panneau de basket à côté du tennis est inutilisable. Mr le maire répond qu'il y a eu trop de dégradations lorsque le ballon allait sur le court. L'espace situé en face du stade pourrait être aménagé pour des activités ludiques et sportives.
- Les conseillers départementaux M. Canit et M. Pragout tiendront une permanence à Marillac, le 28/06 de 10h à 12h.

La séance est levée à 20h50

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick Absent	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip